

AGIPI publie les résultats de son 2^{ème} baromètre annuel de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants :

Le principal risque pour les entrepreneurs et les indépendants est le risque touchant à la personne :
maladie, accident de travail, problème de santé

Face aux risques qu'ils encourent, les entrepreneurs et indépendants sont plus optimistes qu'en 2016

86% des entrepreneurs et indépendants sont plus optimistes dans leur cadre professionnel qu'en 2016 (81% soit 5 points de plus). C'est le message positif qui ressort du 2^{ème} baromètre AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants*.

Le risque personnel (maladie, problème de santé, accident du travail...) est la première inquiétude des entrepreneurs et indépendants ; 40% ne se sentent pas bien informés sur les risques qu'encourent, 48% redoutent un problème de santé lié au stress et près d'1 entrepreneur ou indépendant sur 3 vit un déséquilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Le risque personnel est identifié mais peu anticipé : 53% des entrepreneurs et indépendants se disent assurés pour pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille contre 58% en 2016 soit une baisse de 5 points.

2017 : les principaux enseignements

Devenir patron représente toujours une prise de risque importante, mais l'optimisme augmente chez les entrepreneurs et indépendants

- 87 % (contre 92% en 2016, soit une baisse de 5 points) des entrepreneurs et indépendants interrogés considèrent que devenir son propre patron représente une prise de risque importante
- 56% d'entre eux estiment que devenir indépendant aujourd'hui est plus risqué qu'au moment où ils se sont lancés
- Le développement de l'activité est une prise de risque envisagée par une minorité, elle peut passer par un recrutement : dans les 12 prochains mois, 26% ont l'intention de développer leur activité en proposant un nouveau produit, 12% en recrutant un nouveau collaborateur, 7% en étant présent sur une nouvelle zone géographique internationale
- L'embauche reste néanmoins une option risquée : 44% estiment que c'est un risque à éviter à tout prix, 56% considèrent que recruter est une possibilité.
- Face aux risques qu'ils perçoivent et auxquels ils sont confrontés, 86% (contre 81 % en 2016, soit une hausse de 5 points) sont optimistes dans le cadre professionnel

Les entrepreneurs et indépendants anticipent mieux les risques professionnels que les éléments d'équilibre personnel

Lorsqu'ils se lancent, les risques professionnels les mieux identifiés par les entrepreneurs et les indépendants sont d'ordre financier et administratif :

- Risque de ne pas avoir de rémunération régulière chaque mois : 68%
- Devoir gérer seul ses cotisations retraite : 68%
- Coût des charges par rapport au chiffre d'affaires : 67%
- Devoir gérer seul sa couverture sociale : 65%
- Risque de rémunération inférieure à un salarié : 60%
- Mauvaises surprises liées à la gestion de la trésorerie et des finances personnelles : 50% (contre 58% en 2016, soit une baisse de 8 points)

Les éléments d'équilibre personnel sont en revanche moins bien anticipés :

- Seules 41% des personnes interrogées ont imaginé devoir faire face à la solitude dans leur vie professionnelle et 37% avoir des difficultés à gérer l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.
- Près d'un tiers des indépendants et entrepreneurs (29%) vit un déséquilibre vie professionnelle/vie personnelle

Le principal risque pour les entrepreneurs et les indépendants est le risque touchant à la personne : maladie, accident de travail, problème de santé, risque pour lequel ils ne se sentent pas bien informés

- Pour 18% des personnes interrogées, le principal risque est la maladie, l'accident de travail ou un problème de santé ; 40% des personnes interrogées ne sentent pas informés sur les risques encourus par les entrepreneurs en matière de santé au travail
- Pour 14% d'entre elles c'est la difficulté à trouver des clients, des contrats, du travail
- Pour 13% il s'agit de la faillite, la cessation d'activité
- Les autres risques sont : la concurrence et la perte de clients (9%), la crainte de ne pas gagner suffisamment d'argent pour couvrir ses frais (5%), le risque financier (4%), les charges trop élevées (4%), les impayés et délais de paiement (2%), la législation, la réglementation (2%), l'échec (2%) (Autre : 17% ; ne sait pas : 6% ; aucun : 4 %)

1/3

Communiqué

La complexité administrative et les éléments financiers constituent les principaux freins pour se lancer en tant qu'entrepreneur ou indépendant; les potentielles menaces extérieures sur leur activité sont peu perçues

- La complexité administrative est le 1^{er} frein au développement de l'activité pour 50% des personnes interrogées, suivie du manque de moyens financiers (44%), de la réglementation du travail (36%), de la difficulté d'accès aux aides publiques (31%) et de la difficulté d'accès au crédit (28%)
- Les menaces extérieures sont quant à elles peu perçues : 42% considèrent que leur entreprise est menacée par les évolutions réglementaires (normes techniques, harmonisation réglementation UE), 39% par la concurrence locale, nationale ou internationale, 32% par l'évolution des modes de travail, 27% par l'uberisation de leur modèle économique, 24% par l'impact des évolutions technologiques (transformation digitale, intelligence artificielle, robotisation)

Les risques financiers n'ocultent pas d'autres risques plus personnels pour lesquels les entrepreneurs et les indépendants se sentent moins bien protégés

- 46% (contre 51% en 2016, soit une baisse de 5 points) des indépendants interrogés sont préoccupés par la faillite et 32% (contre 37% soit une baisse de 5 points) par un risque de sinistre, mais ils ont le sentiment d'être bien protégés, même si l'on note un recul par rapport à 2016 : 48% se disent suffisamment couverts en cas de faillite et 69% (contre 75% en 2016, soit une baisse de 6%) en cas de sinistre
- Les risques touchant à la vie personnelle préoccupent davantage les indépendants et entrepreneurs. 58% craignent en effet de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, 57% (contre 65% en 2016, soit une baisse de 8 points) appréhendent d'être dans l'incapacité de travailler et 48% redoutent un problème de santé en conséquence du stress (contre 52% en 2016)
- Pourtant ils sont peu couverts face à ces risques : 53% (contre 58% en 2016, soit une baisse de 5 points) se disent assurés pour pouvoir subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles ; 61% se disent protégés en cas d'incapacité de travailler et 55% (contre 60% en 2016, soit une baisse de 5 points) se disent à l'abri pour faire face à un problème de santé lié au stress.
- 82% à des entrepreneurs et indépendants détiennent au moins un produit de prévoyance souscrit à titre privé pour eux ou leur proche ; pourtant plus d'1 indépendant sur 2 (52%) aimerait se couvrir mieux mais estime ne pas en avoir les moyens

La baisse des revenus à la retraite est toujours au cœur des préoccupations des entrepreneurs et indépendants, mais ils sont moins nombreux qu'en 2016 à envisager de consommer leur patrimoine pour y faire face

- En 2017, l'âge moyen envisagé par les entrepreneurs et indépendants de départ à la retraite est de 65 ans ; ils sont 25% à penser prendre leur retraite après 65 ans (contre 31% en 2016)
- 64% se disent préoccupés par une baisse importante de leurs revenus à la retraite ; ils ne sont que 50% à se sentir suffisamment couverts face à ce risque
- 79% envisagent de réduire leurs dépenses dans le cas où leur retraite ne serait pas suffisante (contre 85% en 2016, soit une baisse de 6 points), 69% envisagent de continuer à travailler, 50% à consommer leur patrimoine, un chiffre en baisse de 16 points par rapport à 2016 (66%).

La perception de la reconnaissance de la prise de risque des entrepreneurs par le grand public et les politiques progresse par rapport à 2016, mais reste faible :

- 10% considèrent qu'elle est prise en compte par les politiques (contre 6% en 2016, soit une augmentation de 4 points) et 15% par le grand public (contre 12% en 2016, soit une augmentation de 3 points).

** Etude OpinionWay réalisée par téléphone du 16 octobre au 8 novembre 2017 auprès de 802 indépendants, chefs d'entreprise, dirigeants et artisans-commerçants à la tête de structures de 0 à 9 salariés du secteur privé, pondérés pour être représentatifs en termes de taille, de secteur d'activité et de région.*

Toute publication devra rappeler la méthodologie et utiliser la mention « Baromètre AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants ».

À propos du baromètre AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants

Plus d'1 adhérent AGIPI sur 2 est un travailleur indépendant ou un entrepreneur (TPE). Pour mieux connaître cette population et mesurer l'évolution de ses comportements, AGIPI a lancé en décembre 2016 le 1er baromètre annuel AGIPI OpinionWay de la prise de risque des indépendants et des entrepreneurs.

En sondant les principales professions présentes parmi les adhérents d'AGIPI, ce baromètre constitue le seul sondage mesurant les opinions et l'évolution des comportements des assurés par activité professionnelle. Il a pour objectif :

- de mieux connaître les besoins des travailleurs indépendants et des entrepreneurs (TPE)
- de mesurer l'évolution de leurs comportements
- d'identifier les tendances émergentes liées aux spécificités de leur statut.

Les Baromètres AGIPI OpinionWay de la prise de risque des entrepreneurs et indépendants sont en ligne sur agipi.com/études du Laboratoire AGIPI et disponibles sur demande.

À propos d'AGIPI

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions pour préparer vos projets et vous assurer pour l'avenir : vous, votre famille, votre activité professionnelle. Au 31 décembre 2017 AGIPI compte plus de 525 000 adhérents, 676 763 adhésions et enregistre 1,7 Md€ de cotisations d'assurance.

Retrouvez-nous sur agipi.com, suivez-nous sur





10 janvier 2018

Communiqué
